

# Sassenage

M A G A Z I N E



## PRÉSERVER NOTRE QUALITÉ DE VIE

UNE DÉTERMINATION QUOTIDIENNE

**05 | DÉPART DE LA  
VIE POLITIQUE**  
de Christian Coigné

**09 | PLAN CANOPÉE**  
Végétalisation de la  
commune

**10 | L'HOMME  
DERRIÈRE LA PLUME**  
Jean-Luc Maero



**Garage  
REYNAUD-DULAURIER**

**VENTE & REPARATION**  
ZI de l'Argentière • Rue de la Maladière • 38360 Sassenage  
**Tél. 04 76 27 28 73**  
E-mail : garage.sonni@wanadoo.fr

**Savino Iannone**

*Peinture  
Rénovation  
immobilière*

3, AVENUE DE VALENCE  
38360 SASSENAGE  
TÉL. & FAX 04 76 27 75 79

**Mon Sassenage**



Téléchargez l'application  
« **Mon Sassenage** »  
activez les notifications et soyez informés  
en direct de l'activité communale.  
Simple, rapide et dans votre poche pour réaliser  
toutes vos démarches en quelques clics !



**Marché de Noël**

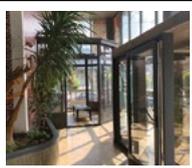
23<sup>ème</sup> ÉDITION

Dimanche 10 décembre de 9h à 17h30 • Dans le Bourg de Sassenage




Sassenage  
*Un choix de vie*

**Bellavia**  
menuiseries



Véranda, Pergola,  
les solutions idéales  
pour embellir  
votre espace extérieur  
et valoriser votre habitat.




Tél. 04 76 26 73 91 • contact@bellavia.fr  
**www.bellavia.fr**  
2 Chemin du Drac • 38360 Sassenage

**1 PRO IMMO**  
vente • location • gestion



**Vous souhaitez  
vendre ?**

**Estimation gratuite  
de votre bien !**

vmicheli@1proimmo.com  
**www.1proimmo.com**

2 Rue de la Morillère 38360 Sassenage  
30 Av du Général de Gaulle 38120 Saint-Egrève

**Valérie Micheli**  
Conseillère en Immobilier  
**06 17 60 18 65**

**RENAULT** **SACIA**

**MOBILIZE** | share  
BEYOND AUTOMOTIVE



## Lambert Automobiles

Vente de véhicules neufs et occasions  
Atelier Mécanique • Carrosserie • Peinture  
Location de véhicules • Service dépannage

24 avenue de Romans - 38360 Sassenage  
04 76 27 40 62  
**www.lambert-autos.com**

## L'APPLI PRATIQUE !

Afin de simplifier toutes vos démarches, la Ville de Sassenage a lancé son application

« **Mon Sassenage** ».

Rien de plus simple :

- Téléchargez l'application sur votre smartphone
- Créez votre espace personnel
- Ayez tout à portée de main en quelques clics !



## PHARMACIES DE GARDE

LUNDI 13 NOVEMBRE : PHARMACIE DE L'AVENUE, 04 76 27 09 21

LUNDI 20 NOVEMBRE : PHARMACIE DU FURON, 04 76 26 65 72

LUNDI 27 NOVEMBRE : PHARMACIE DE L'ARGENTIÈRE, 04 76 27 52 26

LUNDI 4 DÉCEMBRE : PHARMACIE DES CUVES, 04 76 27 40 71

LUNDI 11 DÉCEMBRE : PHARMACIE DE L'AVENUE, 04 76 27 09 21

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

11/09 Simon DUPONT VIGIER

16/09 Sabrina VERDIERE

20/09 Malena RIOS CASTILLO-CHACON

21/09 Maelys FERRARI

24/09 Matys TASCA

### DÉCÈS

16/05 Françoise PERRET épouse RADIC

23/07 Marcel LELY

10/09 Khedidja BENBRAHIM veuve OUIK

18/09 Aleksandar TRAJILOVIC

19/09 Gérald SPIELMANN

23/09 Abdelalim BOUBEKEUR

24/09 Christian PALOMBA

27/09 Carméla ARGENTO divorcée INCARDONA

04/10 Georgette DUVERGER veuve BOURBOUSSON

# ÉDITO

## 0% D'AUGMENTATION DE LA TAXE FONCIÈRE

Nous avons fait le choix fort de ne pas augmenter les impôts cette année encore.

Contrairement à de nombreuses communes qui ont fortement augmenté leur taux portant sur la taxe foncière, le nôtre est resté identique.

En effet, conscients des difficultés financières de chacun, il nous paraissait essentiel de ne pas « assommer » encore un peu plus les habitants. L'État ayant déjà augmenté ses bases de 7 %, cela aurait été un coup de massue supplémentaire dans le pouvoir d'achat des Sassenageois.

Certains de nos collègues n'ont pas fait ce choix malheureusement mais peut-être que cela n'en était pas vraiment un.

Bien entendu, cela n'est possible qu'avec une gestion rigoureuse des dépenses et particulièrement des fluides (eau, électricité...). C'est ce que nous nous efforçons de faire au quotidien et cela depuis 2001.

Je tiens d'ailleurs à remercier Christian Coigné qui a permis à Sassenage d'être une ville où il fait bon vivre.

Après avoir démissionné de son poste de Maire en avril dernier et comme c'était prévu, il vient de laisser sa place au sein du conseil municipal.

Je lui souhaite de profiter de sa retraite bien méritée et de prendre du temps pour lui et sa famille.

**Michel Vendra, Maire de Sassenage**



## SASSENAGE MAGAZINE #291

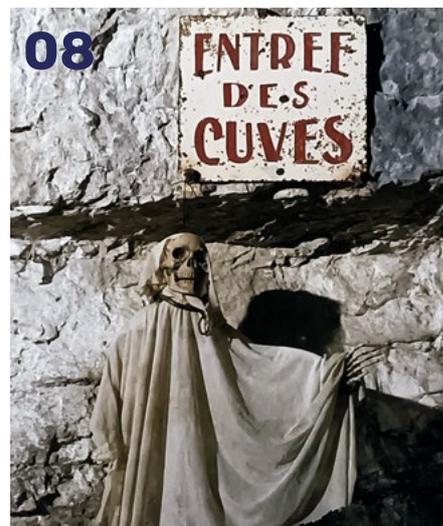
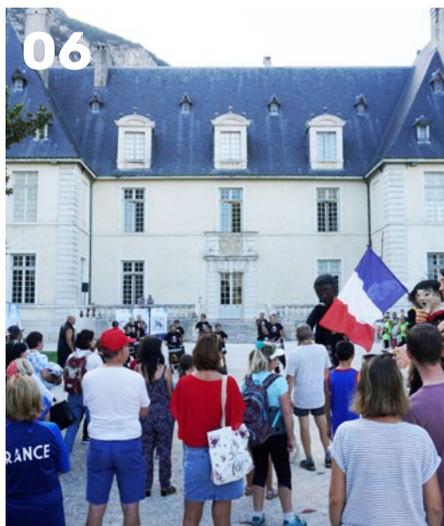
Magazine d'informations de la Ville de Sassenage - N° 291 Novembre 2023

RÉDACTION Hôtel de Ville, 1, place de la Libération BP 31 - 38360 Sassenage. Tél. : 04 76 27 48 63 - mairie@sassenage.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Michel Vendra / RÉDACTRICE EN CHEF Géraldine Ferronato / MAQUETTE Léa Alvarez, Agence Tintamarre / EXÉCUTION GRAPHIQUE Duilio Cusani et Margot Vadel  
RÉDACTION Mathilde Gotti et Margot Vadel / PHOTOS Services communication et communaux, Frédérique Poncet, Alexis Di Raffaele, Athletic Club Sassenageois, SMMAG, Pascalito, compagnie Le Lapin Jaune / MISE EN PAGE Margot Vadel et Duilio Cusani / RÉGIE PUBLICITAIRE Médiagraphe (06 81 77 35 30) / IMPRESSION Imprimerie Courand & associés DISTRIBUTEUR SASU DSPA (Saubin Patrick).

TIRAGE 6 200 exemplaires - Dépôt légal à parution - ISSN n° 1273 - 7070 / Impression à base d'encre végétale sur un papier PEFC issu des forêts gérées durablement, blanchi sans chlore et certifié PEFC à l'imprimerie Courand et associés.

# SASSENAGE EN IMAGES



**01** Inauguration des nouveaux locaux du Centre Évasion, mercredi 27 septembre // **02** Premier spectacle de la saison du Théâtre en Rond « Scènes de corps et d'esprit » d'Antonia de Rendinger, samedi 30 septembre // **03** Grande journée des années 60, vendredi 6 octobre // **04** Journée Bleue, samedi 7 octobre // **05** Inauguration de la ludothèque, mercredi 11 octobre // **06** Passage du Relais Témoin des Jeux Olympiques, mercredi 11 octobre // **07** Fête du fromage, des produits du terroir et de l'agriculture, dimanche 15 octobre // **08** Visites Terre-ifiante aux Caves, du 21 octobre au 5 novembre

# EN BREF

## POLITIQUE

### DÉPART DE LA VIE POLITIQUE DE CHRISTIAN COIGNÉ

Christian Coigné, qui a été le Maire de Sassenage de 2001 à 2023, a consacré une grande partie de sa vie à la gestion de la Ville et au service de ses habitants. En avril 2023, il a pris la décision de quitter ses fonctions de Maire et de passer le flambeau à Michel Vendra. Toujours impliqué dans la vie politique locale, Christian Coigné mettait à profit son expérience et ses connaissances à travers sa fonction de conseiller municipal. Mais en octobre dernier, celui-ci a fait le choix de se retirer pleinement de la politique sassenageoise en démissionnant de sa fonction de conseiller municipal. Nous lui souhaitons une très belle continuation dans sa vie personnelle.

## COMMÉMORATION

### SE SOUVENIR ET HONORER LE PASSÉ

Le 11 novembre 2023, la France commémorera le 105<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice signé le 11 novembre 1918 et rendra hommage à tous les morts pour la France.

À cette occasion, le Maire Michel Vendra, le conseil municipal, la section locale F.N.A.C.A., la section du canton de Sassenage de la F.N.D.I.R.P. et la section du canton de Sassenage de l'A.N.A.C.R. ont l'honneur de vous convier à la commémoration de l'armistice de 1918 le **samedi 11 novembre à 11h** sur l'esplanade de la mairie. Le verre de l'amitié sera offert après la cérémonie.



## TRAVAUX

### UN ESPACE DE RECUEILLEMENT REDÉFINI

Un changement majeur s'annonce au cimetière de la Falaise : la destruction de sa chambre funéraire. Cette décision découle du fait que celle-ci n'est plus utilisée, et d'une nécessité de répondre à la demande croissante de concessions funéraires.

La démolition est prévue en deux phases : la première a eu lieu du 9 au 20 octobre, suivie d'une trêve de 15 jours pour la Toussaint, et la deuxième se déroulera du 6 au 17 novembre. Le cimetière reste accessible pendant la durée des travaux afin que les familles puissent continuer à rendre hommage à leurs proches.

## MUSIQUE

### ENTRE CHANTS, CONTE ET MUSIQUES

Des professeurs du Conservatoire de musique Alfred Gaillard ont décidé d'offrir un spectacle de Noël autour du conte « Le sapin » d'Andersen aux élèves élémentaires sassenageois. Depuis la rentrée scolaire, les quatre musiciens se rendent dans chaque école de la Ville afin de préparer et d'accompagner au mieux les enfants dans la création de leurs spectacles de fin d'année.

Un grand merci à nos professeurs pour leur implication et leur investissement dans l'éducation musicale de nos petits Sassenageois.

# PRÉSERVER NOTRE QUALITÉ DE VIE

## Une détermination quotidienne

**Préserver la qualité de vie de Sassenage est une vigilance de chaque instant. Celle-ci repose sur différents éléments importants pour la Commune : proposer des modes de garde diversifiés pour les enfants et leurs familles ; soutenir les personnes âgées, isolées ou précaires ; accompagner les associations locales pour offrir un panel d'activités sportives et culturelles... La Ville veille également à maintenir le cadre de vie en agissant à son échelle sur l'aménagement du territoire.**

**Dans un premier temps, la Ville veille à assurer la sécurité de chacun. Cette sécurité dépend notamment de l'implantation des nouveaux logements dans les zones à risques.**

Le projet des Portes du Vercors initié en 2013 était le prolongement naturel de la Presqu'île de Grenoble. Son périmètre de 95 hectares répartis sur Sassenage et Fontaine devait recevoir des commerces et 2 600 logements dont 1 700 sur Sassenage et 900 sur Fontaine. Ce projet était considéré par la Métropole comme le principal « projet d'intérêt communautaire du secteur Nord-Ouest de l'agglomération ». Dès les premières réunions, déjà très animées, les élus de la Ville de Sassenage avaient demandé le respect de notre identité et de notre cadre de vie.

En 2015, différentes études et modélisations avaient révélé que l'ensemble des communes allant de Saint-Georges-de-Commiers jusqu'à Noyarey était frappé par un risque d'inondation par ruptures de digues du Drac avec 17 possibilités de brèches. La géographie de la plaine de Sassenage en forme de cuvette, bordée par les digues du Furon et du Drac, implique que Sassenage se trouve en zone inondable avec des hauteurs d'eau et des vitesses importantes. Alors que la réglementation relative aux risques se durcit pour de simples demandes d'autorisations de travaux (refus de murette, pergolas...), la Métropole ne

désarme pas sur son projet. Des avis défavorables font suite aux enquêtes publiques successives, dont celle du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) en 2019 qui confirme l'annulation du projet des Portes du Vercors sur le territoire de Sassenage.

C'est à ce moment-là que les élus de la majorité sont entrés en opposition avec ce projet qui aggrave la vulnérabilité des Sassenageois, et ont proposé le développement d'un projet agricole global et d'une ferme pédagogique.

En 2022-2023, la Métropole décide de passer en force et sollicite l'État afin de mettre en place une Zone d'Intérêt Stratégique (ZIS) pour réaliser 600 logements en zone inondable devant le lotissement de la Saulée. **L'enquête publique du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) est alors présentée avec cette ZIS, mais la commission d'enquête ne donne pas suite et met définitivement un terme au projet des Portes du Vercors sur le territoire de Sassenage.**

Cela fait maintenant 10 ans que ce projet existe et aucun bâtiment n'est sorti de terre. 10 ans de discussions, 10 ans d'études et de coûts financiers importants. La volonté des élus de la majorité a toujours été de ne pas aggraver la vulnérabilité des Sassenageois et de défendre notre cadre de vie.

Aujourd'hui, la Ville attend le reclassement de la zone à urbaniser

des Portes du Vercors en zone agricole de manière à pouvoir lancer le projet agricole et de ferme pédagogique. Ce projet fait d'ailleurs écho à l'histoire même de la commune qui a longtemps été le grenier des Grenoblois, les terres de Sassenage étant reconnues pour leurs valeurs agronomiques de qualité.

## À SAVOIR

La question des logements reste toutefois un point d'interrogation important.

En effet, depuis la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU), et les lois successives, certaines communes se doivent de proposer 25 % de logements sociaux sur leur territoire.

La Ville assure à ce jour que plus de 50 % du territoire de Sassenage est inconstructible à cause des risques d'inondation et des divers risques naturels, il est donc difficile pour la Commune de répondre aux attendus de la loi. Michel Vendra, Maire de Sassenage, a rencontré récemment Louis Laugier, le nouveau Préfet de l'Isère sur ces sujets. Ce dernier s'est montré très à l'écoute de la bonne volonté et des difficultés de la Ville.

Le dossier est aujourd'hui en cours de traitement entre les services de l'État et ceux de la Commune.



**Bien qu'il s'agisse de deux projets différents, les dossiers des Portes du Vercors et du Métrocâble sont en réalité très liés.**

Le Métrocâble devait offrir une nouvelle proposition de transport en commun pour accompagner l'installation des 2 600 logements de Sassenage et Fontaine. Le projet des Portes du Vercors n'étant plus d'actualité sur Sassenage, le projet de Métrocâble n'est plus justifié et n'apporterait que nuisances et beaucoup d'inconvénients pour notre Ville. La Commune avait pourtant demandé à la Métropole de revoir le tracé de ce transport par câble dès 2017 et de le faire passer sur un axe Nord-Sud, entre la zone HyParc des Engenières (Air Liquide) et la presqu'île de Grenoble avec son pôle scientifique (CEA, Synchrotron,

STMicroelectronics...). Cette demande est restée lettre morte et à ce jour l'itinéraire passe toujours par la zone inondable de l'Argentière avec l'implantation de deux gares sur les terres agricoles (la Saulée et l'Argentière). La Ville est plus que jamais déterminée à faire annuler ce projet qui n'a plus de sens et qui serait source de pollutions sonore et visuelle.

**Une enquête publique sera organisée du 6 novembre au 21 décembre 2023. Le dossier d'enquête et le registre seront accessibles en mairie et en ligne. Nous vous invitons vivement à y participer.** Une réunion publique demandée par la commission d'enquête aura lieu le mardi 28 novembre à 18h30 à l'Amphithéâtre de la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics de l'Isère, au 88 avenue des Martyrs à Grenoble. Des permanences seront organisées dans les différentes mairies et vous pouvez vous rendre à chacune d'entre elles pour faire part de vos observations. Deux permanences se tiendront à Sassenage le **vendredi 10 novembre de 9h à 11h et le jeudi 14 décembre de 15h à 17h**, nous invitons les Sassenageois à se mobiliser au moment de l'enquête publique pour faire annuler ce projet qui dure depuis plus de 10 ans.



**Toujours sur le volet de la circulation, la Ville se mobilise depuis de très nombreuses années pour demander la création de la voie urbaine des Îles pour contourner et désengorger Sassenage.**

Dès 2005, la rue de Clémencière avait été intégrée au tracé de la future voie de contournement. Les travaux de réaménagement réalisés en 2016/2017 pour élargir la voirie avaient été entrepris en vue de l'installation du parc d'activité. Le bien-être des 1 500 collaborateurs d'Air Liquide et des habitants du quartier repose notamment sur une circulation plus fluide entre celui-ci et le pont d'Oxford. Aujourd'hui, il suffirait de finaliser l'aménagement d'environ 700 m de voirie entre le chemin du Bac et la rue François Blumet pour mettre en service cette voie de contournement et améliorer le confort de chacun. La demande initiale avait été faite par la Ville pour délester l'avenue de Valence qui voit passer plus de 18 000 véhicules par jour. En 2014 la compétence voirie a été transférée à la Métropole, le projet a été inscrit dans le Plan de Déplacements Urbains (PDU) métropolitain et devait se

réaliser d'ici 2030. En 2015, le Département de l'Isère était prêt à soutenir financièrement le projet. **En cette année 2023, la Mairie regrette qu'aucune étude n'ait été initiée par la Métropole pour étudier la faisabilité du projet, alors que celle-ci en avait fait la promesse en septembre 2021.**

Si les travaux actuels de renforcement du pont du Furon ne sont pas à questionner, ils appuient avec d'autant plus d'évidence le besoin exprimé clairement par la Ville. Le parking relais construit aux Engenières prendrait alors tout son sens de pôle d'échanges multimodal, comme il avait été pensé à l'origine. De plus, si l'avenue de Valence venait à être coupée pour quelque raison que ce soit, sans cette voie de contournement Sassenage serait entièrement bloquée.

Désengorger l'avenue de Valence permettrait alors de se questionner sur les enjeux de mobilité douce. Tant que cela n'est pas fait, il serait dangereux de faire circuler sur le même axe des cyclistes et des automobilistes. En attendant, la Ville poursuit sa réflexion (avec la Métropole) de développer une voie verte sur un autre itinéraire afin de sécuriser les déplacements doux.

**Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de ces différents dossiers.**



# TROIS QUESTIONS À...

Jean-Pierre Serrailier

Adjoint délégué à l'urbanisme, au commerce et à l'artisanat

## Quelle est votre vision de l'aménagement urbain à Sassenage ?

Nous voulons maintenir la qualité de notre cadre de vie. Même si la compétence planification urbaine est à la Métropole, nous sommes très vigilants à ce que Sassenage conserve son identité. Il y a tout juste 15 ou 20 ans, Sassenage était ancrée dans l'agriculture (vignes, maraîchage, polyculture, élevage...). Les terres et fermes exploitées ont progressivement fait l'objet de donations et successions aux enfants.

Aujourd'hui ces terrains ont souvent été divisés en lots pour laisser la place à de nombreux lotissements, copropriétés et habitats individuels, ce qui explique en partie le peu de réserves foncières existantes constructibles avec nos grands espaces de verdure, les exploitations agricoles et bien sûr nos zones naturelles mais souvent inondables.

Notre tissu urbain se trouve restreint mais de qualité et nous devons le protéger. C'est la raison pour laquelle en matière d'aménagement nous veillons à limiter la hauteur des nouvelles constructions, nous sommes très attentifs à l'intégration de toute habitation dans son environnement pour préserver notre identité. Ce positionnement va aussi dans le sens des attentes de l'État et de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) qui a pour objectif de lutter contre l'artificialisation des sols. Le but n'est pas de s'étaler en terme d'aménagement, mais bien de procéder à du renouvellement urbain.

## Pourquoi le projet de ferme pédagogique est-il si important ?

Je précise tout d'abord qu'il s'agit d'un

projet agricole global qui s'inscrit tout à fait dans l'esprit des circuits courts (production, transformation et distribution de produits locaux). Ensuite, ce projet a de multiples vertus. Il a un intérêt sécuritaire puisque les terres agricoles peuvent servir de zone d'expansion de crues, c'est une sécurité supplémentaire en cas d'inondation. La production pourrait alimenter les Sassenageois, les restaurants scolaires, la banque alimentaire de l'Isère ainsi que l'entreprise Metro pour les professionnels. Ce sera également une ferme pédagogique, où des visites d'enfants pourraient s'organiser pour découvrir le métier d'agriculteur. En pratique, nous avons visité de nombreuses fermes pour comprendre et nous aider à organiser concrètement ce projet qui permettra à de jeunes agriculteurs sensibles aux nouvelles cultures, aux nouveaux modes d'agriculture, de s'installer et de se développer. De jeunes porteurs de projets agricoles sont déjà très intéressés. Le reclassement de la zone inondable en zone agricole a été demandé dans le cadre de la modification du PLUI. Nous souhaitons mener ce projet en lien et avec le soutien de la Métropole, mais quel que soit le retour c'est un projet auquel nous tenons et que nous mènerons.

## Quels sont les aménagements prévus pour les commerçants ?

Nous sommes très attachés à nos commerces de proximité sur l'ensemble de la commune. Ils se trouvent sur différents pôles (les Pies, l'Ovalie, les Glériates, le centre, le Village) et ont tous leurs atouts. Certains se trouvent sur le passage, d'autres bénéficient de parkings ou les deux. Nous devons être attentifs pour essayer d'apporter un équilibre aux différents pôles commerciaux. Bien que la Métropole ait

la compétence de l'activité économique, nous avons choisi d'être auprès de nos commerçants de proximité pour leur apporter une facilité et une aide en cas de besoin. Depuis quelques années déjà nous avons comme politique de redynamiser le village. Cette partie de la ville est au cœur de notre patrimoine et de notre histoire. Depuis le développement des moyennes et grandes surfaces, un nombre important de commerces s'est retrouvé en difficulté et a fermé boutique. En 2014, seuls quatre commerces existaient dans le Bourg. Pour redynamiser ce centre, nous avons commencé par créer le marché du dimanche matin avec la présence aujourd'hui d'une vingtaine de commerçants non sédentaires. Aujourd'hui, nous avons réussi à fidéliser une dizaine de commerçants sédentaires. Nous avons un patrimoine exceptionnel, c'est la raison pour laquelle Sassenage s'est associée volontairement à l'opération « Cœurs de ville, cœurs de Métropole » qui consiste à refaire les espaces publics du centre Bourg. Parallèlement un autre projet communal est à l'étude pour établir le guide des façades en concertation avec les riverains et les commerçants. **Une balade urbaine sera organisée le 18 novembre à 10h30. Celle-ci est en cours de finalisation, le parcours et les modalités de participation vous seront précisés prochainement.** Redonner une dynamique au village viendra consolider notre attractivité touristique. Les commerces ont pleinement un rôle à jouer sur ce sujet pour capter cette clientèle touristique, les différents sites ne manquent pas à Sassenage, un circuit de découverte de Sassenage pourrait être envisagé. Nous devons assurer la promotion de notre ville en invitant les Métropolitains à venir découvrir ce patrimoine.

# PLAN CANOPÉE

## ou la végétalisation de la commune

**Afin de faire face au réchauffement climatique et pour garantir la qualité de vie des Sassenageois, la Ville de Sassenage s'investit à adapter nos zones urbaines.**

Pour ce faire, la Commune travaille en lien avec la Métropole sur le Plan Canopée. Ce projet consiste à préserver et développer la végétation ainsi que les zones perméables. Après plusieurs études pour identifier les zones propices à cette démarche, une vingtaine d'arbres seront plantés avant la fin de l'année 2023, entre la rue du 19 mars 1962 et le giratoire Jean Prévost. Près d'une vingtaine d'autres seront plantés entre le giratoire et le chemin de la Rollandière dès la fin des travaux sur le pont du Furon afin d'éviter que les deux chantiers n'impactent trop la circulation des usagers. Enfin, une dizaine d'autres seront plantés début 2024 du côté de la rue du Vinay. Ces premières plantations seront complétées par des engazonnements et de possibles plantations de végétaux de type arbustes ou vivaces. D'autres zones de plantations sont à l'étude pour les prochaines années pour poursuivre l'amélioration de notre qualité de vie.



Image d'illustration

# NOUVELLES PARCELLES

## pour les jardins familiaux



Elles sont une bouffée d'air frais pour tous ceux aimant mettre la main à la terre : les parcelles Loca'Terre autrement appelées les jardins familiaux. Situés rue Pierre de Coubertin, ces espaces partagés et entretenus par les locataires sont devenus un véritable havre de paix pour nos jardiniers. Sassenage, consciente de la forte demande de tels espaces, a récemment augmenté le nombre de parcelles disponibles pour satisfaire cette demande croissante. Fin juillet, ce sont 8 nouvelles parcelles qui ont été livrées.

La Ville travaille actuellement sur la création de nouveaux jardins mais face à une demande en constante augmentation, Sassenage a mis en place une liste d'attente pour les futurs demandeurs.



# C'EST À VOUS

## L'ART DE LA CONSTRUCTION

Dans le monde de la construction, il y a des individus qui se distinguent par leur passion, leur savoir-faire et leur dévouement. Alexis Di Raffaele est l'un de ces jeunes charpentiers qui ont fait de leur métier une véritable passion. À seulement 22 ans, il a réussi à établir sa propre entreprise spécialisée dans une variété de services de construction, de la charpente traditionnelle aux extensions en ossature bois, en passant par la rénovation et la construction de carport, d'appentis et de pergolas. Fort de ces différentes expériences, DR Charpente saura vous accompagner dans vos différents projets.

› Plus d'informations sur DR Charpente au 07 81 73 86 72 ou [diraffaele.alexis@gmail.com](mailto:diraffaele.alexis@gmail.com)



## ÇA USE LES SOULIERS!

L'Athletic Club Sassenageois est bien plus qu'un simple club de course à pied. C'est une véritable communauté de coureurs passionnés. Les membres de l'association, qu'ils soient des athlètes accomplis ou débutants, se retrouvent régulièrement pour courir ensemble. L'un des événements les plus attendus du club est la Corrida de Sassenage, organisée chaque année depuis 1991. Le 5 novembre a eu lieu la 32<sup>ème</sup> Corrida marquant une fois de plus les esprits grâce à un parcours pittoresque traversant le Bourg avant de longer les berges de l'Isère, offrant aux coureurs une expérience unique au cœur de la nature et de la ville.

› Plus d'informations sur l'ACS au 06 79 95 53 81 ou [acsassenage38@gmail.com](mailto:acsassenage38@gmail.com)

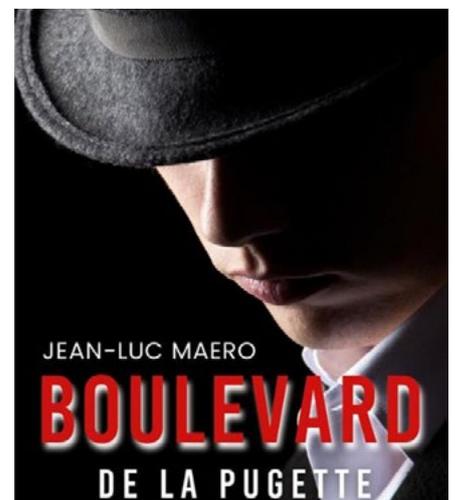


## L'HOMME DERRIÈRE LA PLUME

Avec « *Boulevard de la Pugette* », Jean-Luc Maero a montré qu'il était prêt à s'engager dans un nouveau chapitre de sa vie. Passionné de séries policières, le Sassenageois a passé des heures à dévorer des intrigues criminelles, à déchiffrer des énigmes et à se perdre dans des mystères captivants. C'est à Marseille, là où il a passé sa jeunesse, que l'intrigue prend place. Un drame est survenu et Jacques Imbert, personnage principal, est soupçonné. À tort ou à raison, à vous de le découvrir...

Sa passion pour l'écriture et la langue française n'est que le début d'une aventure littéraire qui s'annonce prometteuse pour l'auteur.

› Retrouvez « *Boulevard de la Pugette* » de Jean-Luc Maero au kiosque de l'Ovalie et sur toutes les plateformes (Fnac, Amazon...)



# TRIBUNES

## EXPRESSION LIBRE DE L'OPPOSITION

Groupe S'unir pour Sassenage

### Rôle du groupe minoritaire dans un conseil municipal

Le rôle du groupe minoritaire au sein du Conseil Municipal est celui de proposition, contrôle et contre-pouvoir. Pour l'exercer correctement, nous avons besoin d'un accès en temps et en heure aux documents relatifs aux affaires communales. Cependant, à Sassenage, l'exécutif nous rend difficile l'accès aux informations concernant des dossiers importants de la commune. Ce fût le cas, en début d'année, avec la délocalisation du CCAS et la vente du bâtiment l'hébergeant. Si les décisions ne nous semblent pas dans l'intérêt de la commune, notre capacité à aller en justice nous garantit l'écoute du groupe majoritaire. Dans la requête déposée au Tribunal Administratif, nous demandons l'annulation des délibérations de déclassement et de vente du bâtiment du CCAS, qui nous paraissent précipitées, sans évaluation sérieuse de leur impact sur les usagers des services sociaux de la ville. Nous regrettons également le manque de transparence, de concertation et d'étude de solutions alternatives. Cette action en justice, nous la menons grâce au soutien de l'Association S'unir Pour Sassenage (ASUPS) qui relaie, à travers ses newsletters et réunions publiques, nos propositions alternatives de gouvernance et de démocratie participative à Sassenage. Nous voulons remercier ici les personnes qui se sont jointes à nous dans cette association, en partageant leur expérience et leur souci du bien commun.

Contact : asups38360@gmail.com

Farid Benzakour, Rafael Laboissière, Franck Schneider, Géraldine Palcoux, Christelle Ambrogio, Isabelle Defay, Pierre-Manuel Chauvet, Vincent Poher.

## L'AMBITION DE LA MAJORITÉ

Groupe Pour Sassenage, une fierté partagée

### Sassenage n'a pas augmenté la taxe foncière en 2023

Et cela dure depuis des années ! Au moment où de nombreuses mairies ont choisi d'augmenter massivement le taux communal de leur taxe foncière (Grenoble +25%, Paris +52%), Sassenage n'a pas modifié, encore une fois, son taux cette année. Mais comment y arrivons-nous ? Simplement grâce à une politique de gestion rigoureuse qui permet de maîtriser les coûts tout en continuant à offrir des services de qualité et à investir. Nous avons résolument opté pour une approche bien plus équilibrée que la plupart des communes. D'abord, nous conduisons une politique de gestion axée sur la recherche d'efficacité et la réduction des coûts superflus. Ainsi nous avons pu optimiser les dépenses, centraliser les services, utiliser les bons outils numériques pour gagner du temps. Ensuite, nous nous sommes battus contre des projets très déficitaires comme les Portes du Vercors. L'abandon, maintenant officiel, de ce projet contribuera à stabiliser les recettes municipales sans augmenter les charges fiscales pour les sassenageois. De plus, nous avons investi pour l'avenir, dans les chaudières à bois, la rénovation des écoles, les jardins partagés, la maison de santé. Ceci vous garantit une qualité de vie. Nous avons à cœur, croyez le bien, de vous tenir régulièrement informés de nos choix budgétaires via les réunions publiques, le Sassenage Magazine et notre site internet. Nous sommes fiers de ce travail commun accompli pour tous les Sassenageois.

Jérôme Merle, Christine Durand, Michel Vendra, Jean-Pierre Serraillier, Marie-Frédérique Di Raffaele, Jérôme Giachino, Daniel D'Olivier Quintas, Hervé Madinier, M'hamed Benharouga, Sylvie Genin-Lomier, Hajera Turki, Gaëlle Nicolas, Assunta Rosin-Bedin, Francette Gierczak, Jean-Philippe Veau, Nathalie Levrat, Amandine Aimone-Chenevay, Thierry Masnada, André Soler.

## EXPRESSION LIBRE DE L'OPPOSITION

Groupe Pour Sassenage

### Un accès aux soins pour tous !

Chères Sassenageoises, Chers Sassenageois, Nous avons, appris le mois dernier l'avancée du projet de la maison de santé prévue au centre bourg. La pénurie de médecins et les difficultés liées à l'accès aux soins en France sont présentes sur notre commune. Bien qu'aucune tranche de population ne soit épargnée, les âges extrêmes sont les plus impactés. Avec l'épidémie annuelle de bronchiolite les jeunes enfants vont être particulièrement exposés, les urgences sont surchargées et les médecins de ville peinent à compenser. Nous espérons qu'avec le déménagement du CCAS, la permanence de la Protection Maternelle et Infantile qui avait lieu dans les locaux pourra continuer à être aussi accessible pour les bébés Sassenageois. Quant aux seniors, la situation est plus qu'alarmante. Les services de soins à domicile sont investis sur la commune, mais malheureusement les demandes se multiplient et ils ne peuvent toutes les satisfaire. Les cabinets de soins infirmiers sont très sollicités et ne peuvent combler le manque des services à la personne. Il nous semble urgent de retravailler l'attractivité de la ville afin d'attirer les professionnels médicaux et paramédicaux. La ville pourrait par exemple participer au permis de conduire pour les jeunes souhaitant faire de l'aide à domicile, faciliter l'accès au logement des personnes voulant exercer dans ces branches ou la garde de leurs enfants. Notre groupe compte œuvrer activement dans ce sens.

poursassenage@gmail.com

Jérôme Boetti Di Castano, Benjamin Torelli, Mylène Gourmand, Roxane Gonzalez.

## Sassenage Magazine #292 Rendez-vous le mois prochain !

Le prochain numéro qui sortira début décembre est déjà en préparation !  
Une idée de sujet ? Vous voulez mettre en avant votre métier à Sassenage ?  
Promouvoir votre association ? Poser une question à la Ville ?  
Toutes les suggestions sont bonnes à prendre alors contactez-nous : [redaction@sassenage.fr](mailto:redaction@sassenage.fr)

Téléchargez l'application

# Mon Sassenage



Renseignements et vente

**04 76 15 21 21**

**trignat.fr**



**CHAMARANDE**

SASSENAGE

LOGEMENTS  
DU T2 AU T5

# SASSENAGE RÉSIDENCE CHAMARANDE

Un havre de paix  
Dans un écrin de verdure



 *Gilles*  
**TRIGNAT**  
RESIDENCES